

Loü petit'Caouïmontais



N°42

JUILLET 2020

Mairie

Ouverture du lundi au vendredi de

8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h

Fermé le mercredi et jeudi matin

☎ 05.53.93.64.08

6 05.53.93.49.47

Courriel :

communedecaumont-47@wanadoo.fr

Site : www.caumont-sur-garonne.fr



L'EDITO DU MAIRE

Caumontaises, Caumontais,

Alors que les élections municipales viennent enfin de s'achever, j'endosse l'écharpe tricolore dans un paysage encore ravagé par la récente tourmente du Covid-19, malgré ses promesses de liberté retrouvée, l'été s'annonce très particulier. Il s'agit tout à la fois de gérer un déconfinement par palier et de sauver une saison estivale, l'horizon demeure incontestablement chargé d'autant plus que le virus rôde toujours et qu'une nouvelle vague n'est pas à exclure, donc je vous demande d'être très prudent et de respecter les gestes barrières, port du masque dans les commerces, lavage des mains, etc.... Pour les administrés ne possédant pas de masque, je vous invite à venir le retirer en Mairie.

Ce petit Caumontais revêt une nouvelle dimension, c'est d'abord une émotion personnelle, Maire c'est le plus beau mandat, c'est le mandat de proximité, du contact, de l'action concrète. Au moment où le discrédit touche l'ensemble de la classe politique, les administrés restent attachés à la relation personnelle avec le Maire, mais l'émotion que je ressens est aussi une émotion collective. Je veux m'adresser ici à l'ensemble de l'équipe, je veux leur rendre hommage. C'est une équipe qui a montré sa solidité, son engagement et qui, aujourd'hui a hâte de mettre ses compétences, son énergie collective au service de notre village.

L'équipe qui est là aujourd'hui est nouvelle, mais vous pouvez être certain de la compétence et du dévouement de ceux qui dorénavant vont vous servir.

Je voudrais par ailleurs adresser un message particulier à ceux qui n'ont pas voulu repartir, nous avons partagé beaucoup d'émotions, de joies, parfois de difficultés, mais ils ont toujours œuvré dans le bon sens, j'ai été très heureux de travailler avec eux, je les remercie beaucoup pour tout le travail accompli, et je leur souhaite une bonne retraite auprès de leur famille.

Je voudrais également remercier de tout cœur, les électeurs qui se sont déplacés malgré le confinement et qui nous ont accordé leur confiance, ce mandat nous encourage évidemment à continuer le travail en cours.

J'adresserai mes derniers mots à ceux qui vont désormais exercer à mes côtés les responsabilités municipales. Chacun d'entre vous est un représentant de notre bien commun, n'oublions jamais que nous avons été élus pour vous servir et que nous serons dignes de la confiance que vous avez placée en nous.

Bonne lecture et bel été à toutes et tous.

Le Maire

Pierre IMBERT

DISTRIBUTION DES MASQUES



Nous vous informons que des masques tissus sont disponibles pour les personnes qui ne sont pas venues les chercher lors de la distribution organisée courant mai. Vous pouvez les retirer au secrétariat de Mairie sur présentation d'un justificatif d'identité.

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 29/11/19 :

Affouage 2020

Monsieur Michel BROUSSE présente la proposition du programme des coupes de bois de l'année 2020 par l'ONF. Elle adoptée à l'unanimité.

Retour sur l'ORT

Une réunion d'information sur l'Opération de Revitalisation de Territoire s'est tenue le mercredi 13 novembre à la Voirie à Beaupuy. Ce dispositif (loi Elan) permettra d'apporter des outils et des avantages juridiques et fiscaux aux investisseurs privés pour les communes figurant dans la convention d'ORT. VGA met à disposition un chargé de mission et recrute un agent administratif pour porter ce projet. Le financement des salaires s'effectuera pour 20 % par VGA et 80 % par les communes adhérentes. (Estimation à 1800 € par an pour 5 ans).

Le Conseil Municipal avait décidé d'intégrer la commune à la future ORT le 05/07/19, toutefois après approfondissement du dossier, il décide de se retirer du dispositif.

CDG 47 : reconduction de partenariat retraites CNRACL

Monsieur le Maire informe les élus de la proposition de renouvellement de la convention partenariat retraites CNRACL pour les années 2020-2022. Les élus acceptent à l'unanimité

EAU 47 : approbation du périmètre et actualisation des compétences transférées

Monsieur le Maire présente aux élus l'actualisation des compétences transférées au Syndicat et les modifications statutaires. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les modifications proposées.

SDEE 47 : modification des statuts

Monsieur le Maire présente aux élus la modification des statuts du Syndicat. Les élus l'adoptent à l'unanimité.

Vente d'un terrain à la commune :

Monsieur le Maire présente aux élus la proposition de vente du terrain adjacent à la Mairie. Les élus ne donnent pas une suite favorable car la configuration du terrain (fortement encaissé) rendra son aménagement difficile et coûteux.

Demande de subvention : voyage scolaire du collège.

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de subvention pour un voyage scolaire en Italie. Les élus décident l'octroi d'une subvention de 20 € par famille.

Travaux en cours

La réparation des vitraux caillassés a été réalisée.

La chaussée accidentée face à l'école est en cours de réparation, les poteaux accidentés seront remplacés par des barrières.

Enquête publique du PLU :

La dernière permanence aura lieu le 05 décembre.

Séance du 03/02/2020

Avis sur le zonage d'assainissement des eaux usées après enquête publique

L'enquête publique sur le projet de modification du zonage d'assainissement de la commune a eu lieu du 14 octobre au 15 novembre 2019. Ce zonage ainsi modifié permettra d'avoir un document en parfaite cohérence avec le PLU communal et fera partie des annexes de ce dernier. M. BROUSSE donne lecture du rapport et de l'avis favorable du commissaire-enquêteur.

PLU : rapport du commissaire-enquêteur.

L'enquête publique s'est déroulée en Mairie du 04 novembre au 05 décembre 2019. Monsieur le Maire donne lecture des conclusions et de l'avis favorable du commissaire-enquêteur.

Retour juridique sur les demandes de subvention de voyage scolaire.

Un point juridique du Conseil 47 éclaire et met en garde les communes par rapport aux demandes de subvention des voyages scolaires déposées par les établissements scolaires. Au vu de la réglementation, Monsieur le Maire propose aux élus d'abroger les délibérations octroyant ces subventions, prises ultérieurement. Les élus acceptent à l'unanimité.

Motion contre le démarchage téléphonique abusif

Monsieur le Maire informe les élus d'une proposition de motion contre le démarchage téléphonique abusif porté par les sénateurs. Les élus adhèrent à l'unanimité.

Séance du 02/06/20

Délégation aux adjoints

Monsieur le Maire énumère les diverses délégations qu'il attribue à ses adjoints.

Fixation des indemnités Maire et adjoints

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2123-23 ET L.2123-24 modifié par l'article 92 de la loi 2019-1461, considérant que la commune compte 735 habitants au 01/01/2020 selon la notification de l'INSEE, le Conseil Municipal fixe les indemnités du Maire et des adjoints.

Règlement des questions orales

Monsieur le Maire propose de réglementer les questions orales de la manière suivante : les questions devront être communiquées par écrit (papier ou mail) au moins 48 heures avant la séance. Ceci afin d'organiser les séances, d'éviter un usage abusif et de pouvoir produire des réponses adaptées. Le Conseil Municipal accepte cette réglementation.

Constitution des commissions communales (voir tableau ci-joint)

Délégation aux organismes d'adhésion de la commune

Séance du 11/06/20

Approbation du PLU

Après en avoir délibéré et répondu aux diverses questions, Monsieur le Maire soumet le projet au vote.

Le Plan Local d'Urbanisme est approuvé à l'unanimité. Il explique qu'il y a lieu d'abroger le Carte Communale (ancien document d'urbanisme) devenue obsolète. Les élus acceptent à l'unanimité.

Il propose également l'instauration du Droit de Prémption Urbain sur les zones dites constructibles UA, UB et UPa. Les élus votent à l'unanimité l'instauration d'un DPU sur les zones citées.

Et enfin, il soumet aux élus l'institution du permis de démolir à l'ensemble du territoire communal afin de conserver un certain contrôle en matière politique d'urbanisme. Les élus valident à l'unanimité cette proposition.



Pierre IMBERT

Maire de Caumont sur Garonne



Aline CARTRON 1er adjointe

Vice-présidente de la commission des finances, comptabilité de la commune, urbanisme, ressources humaines et communication.

Pascal FERRER 2^{ème} adjoint

Vice-président de la commission des travaux communaux, élaboration des projets, suivi des études, procédures de marchés publics, suivi et réception des travaux, suivi hebdomadaire des travaux techniques et municipaux, agriculture.



Yann DUREAU 3^{ème} adjoint

Vice-président de la commission organisation, préparation, suivi du déroulement des fêtes, cérémonies et réception communales, relation avec les associations communales et les jeunes.

Claudine VACQUE 4^{ème} adjoint

Vice-présidente de la commission des affaires scolaires, conseil d'école, recensement des besoins, suivi des projets, infos aux parents, organisation, gestion et contrôle du périscolaire, organisation gestion et contrôle de la restauration.



**Vanessa
CAUBET**



**Maxime
DI PALMA**



**Christine
CASTERA**



**Laurent
FORGUES**



**Séverine
GALINOU**



**Laurent
CLAVAUD**



**Stéphanie
GOSSELIN**



**Guy
THIOLON**



**Nathalie
LAGUE**



**Pascal
LARONDE**

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSIONS	PRESIDENT	VICE-PRESIDENT	MEMBRES
FINANCES COMMUNALES COMPTABILITE PUBLIQUE	MAIRE Pierre IMBERT	ALINE CARTRON	Pascal FERRER, Claudine VACQUE, Yann DUREAU, Christine CASTERA, Guy THIOLON
AFFAIRES SCOLAIRES CANTINE SCOLAIRE	MAIRE Pierre IMBERT	CLAUDINE VACQUE	Stéphanie GOSSELIN, Christine CASTERA, Laurent FORGUES, Vanessa CAUBET, Séverine GALINOU
FESTIVITES – SPORT LOISIRS – RELATIONS AVEC ASSOCIATIONS - JEUNES	MAIRE Pierre IMBERT	YANN DUREAU	Maxime DI PALMA, Laurent CLAVAUD, Vanessa CAUBET, Nathalie LAGUE, Christine CASTERA, Pascal LARONDE
CALAMITES AGRICOLES PREVENTION DES RISQUES CRUES DE LA GARONNE – CATASTROPHES NATURELLES –P.C.S. ET AUTRES	MAIRE Pierre IMBERT	PASCAL FERRER	Guy THIOLON, Claudine VACQUE, Yann DUREAU, Aline CARTRON
TRAVAUX COMMUNAUX PROJETS - ETUDES	MAIRE Pierre IMBERT	PASCAL FERRER	Maxime DI PALMA, Laurent CLAVAUD, Laurent FORGUES, Vanessa CAUBET, Yann DUREAU
APPEL D’OFFRES	MAIRE Pierre IMBERT	PASCAL FERRER	Stéphanie GOSSELIN, Laurent FORGUES, Aline CARTRON, Yann DUREAU
VOIRIE COMMUNALE ET RURALE AMENAGEMENT VOIRIE ET SECURITE ROUTIERE PROTECTION INCENDIE	MAIRE Pierre IMBERT	PASCAL FERRER	Maxime DI PALMA, Nathalie LAGUE, Séverine GALINOU, Stéphanie GOSSELIN
COMMUNICATION	MAIRE Pierre IMBERT	ALINE CARTRON	Vanessa CAUBET, Laurent FORGUES, Christine CASTERA, Laurent CLAVAUD
PERSONNEL COMMUNAL HYGIENE ET SECURITE AU TRAVAIL	MAIRE Pierre IMBERT	PASCAL FERRER	Aline CARTRON, Stéphanie GOSSELIN, Claudine VACQUE, Séverine GALINOU, Christine CASTERA, Maxime DI PALMA

CONSEILLERS DELEGUES

COMMISSIONS	MEMBRES
SONORISATION	Pascal LARONDE, Yann DUREAU, Jean-Claude CONILH
CIMETIERES	Nathalie LAGUE, Pierre IMBERT
SALLE DES FETES – FOYER RURAL	Séverine GALINOU, Nathalie LAGUE, Christine CASTERA
FORET – SENTIERS DE RANDONNEE	<u>TITULAIRE</u> : Guy THIOLON <u>SUPPLEANT</u> : Pascal FERRER

MESSAGE DE LA COMMISSION FESTIVITE - SPORT - LOISIRS - RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS - JEUNES

Un des engagements de la nouvelle équipe municipale concerne le soutien de projets socio-économiquement viables au bénéfice des Caumontais-e-s. Sans démagogie, les membres de la commission soutiendront tout dossier qui permettrait de recréer un dynamisme dans notre commune. Ce challenge ne peut réussir sans l'aide de bénévoles, d'habitant-e-s motivé-e-s souhaitant s'investir pour que notre commune renoue avec un monde associatif riche et coopératif. Si vous êtes l'une de ces « perles rares » souhaitant s'engager pour que notre village devienne un lieu où il y fait bon vivre, contactez un ou plusieurs membres de la commission :

Christine
CASTERA

Vanessa
CAUBET

Vice-
président :
Yann DUREAU

Laurent
CLAVAUD

Nathalie
LAGUE

Maxime
DI PALMA

Pascal
LARONDE

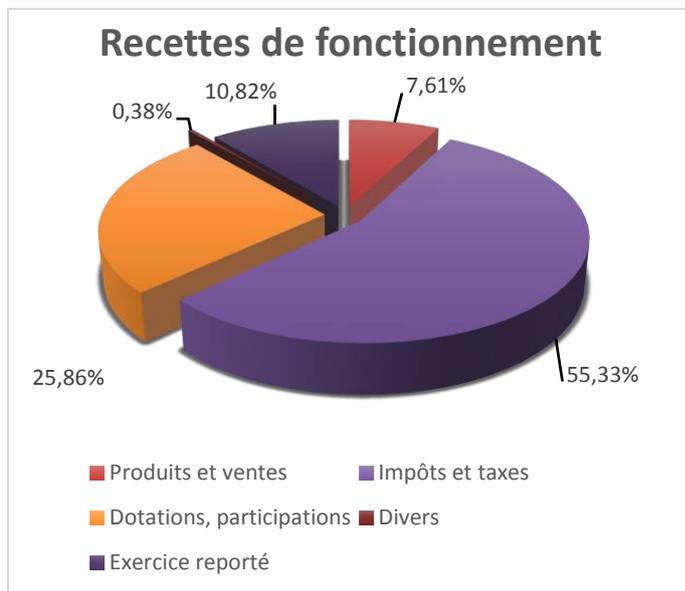
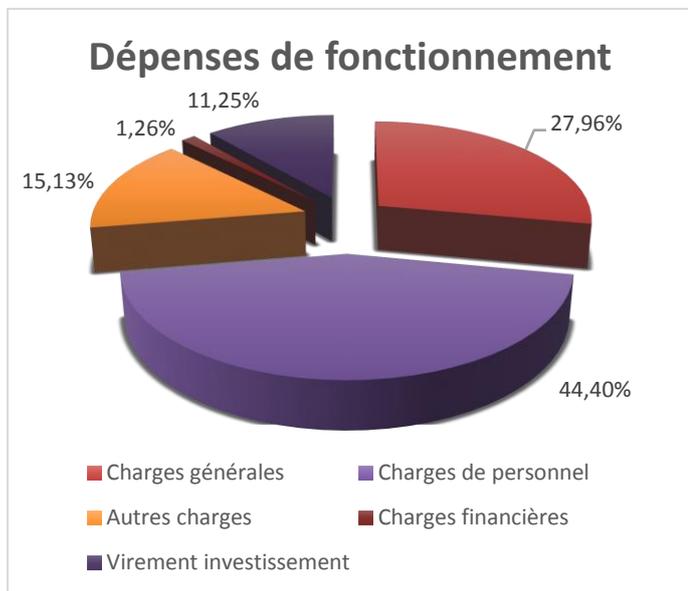
LE BUDGET 2020

Il a été voté le 03 juillet 2020

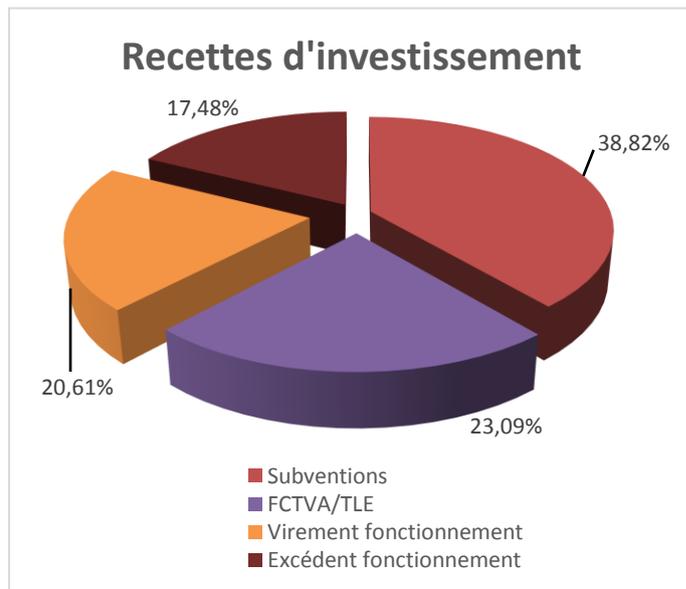
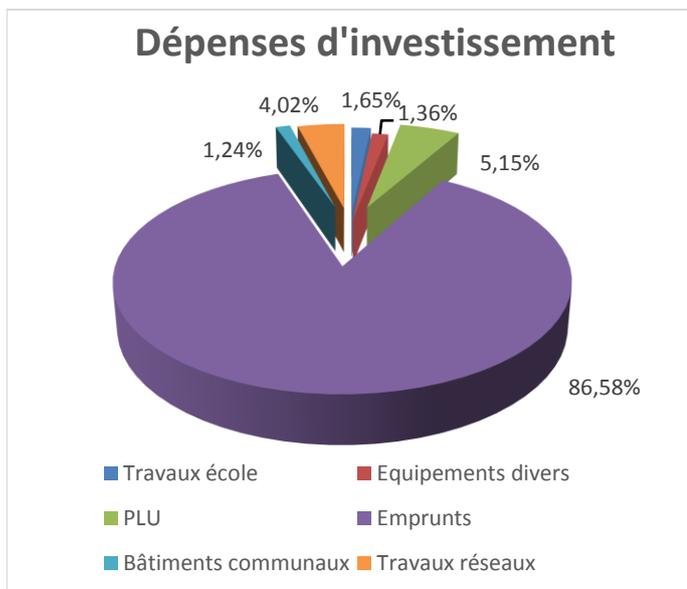
Section de fonctionnement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 444 443 €

Dépenses

Recettes



Section d'investissement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 242 560 €



P.L.U : Plan Local d'Urbanisme approuvé

Le Point sur :



Après la réalisation de l'enquête publique du 04 novembre au 05 décembre 2019, le commissaire-enquêteur a rendu son rapport et a émis un avis favorable au projet.

Il a été approuvé le 11 juin 2020 et transmis au contrôle de légalité le 16 juin 2020.

Il est consultable en Mairie aux heures d'ouverture ou sur le site de la commune : www.caumont-sur-garonne.fr

Un droit de préemption a été voté sur les zones UA, UB et UPa, le Permis de Démolir a été institué sur toutes les zones.



VOS IDÉES POUR LE LOT-ET-GARONNE

1, 2, 3... votez !

DU 1^{ER} JUILLET AU 4 SEPTEMBRE 2020

TOUS LES LOT-ET-GARONNAIS PEUVENT VOTER, À PARTIR DE 11 ANS !

AU FORMAT NUMÉRIQUE SUR www.initiativecitoyenne47.fr

AU FORMAT PAPIER en déposant mon bulletin dans l'urne qui se trouve dans ma mairie ou à l'Hôtel du Département





**RAPPEL AFIN DE PRESERVER LA
BONNE ENTENTE ET LA
QUIETUDE DU VOISINAGE
(EXTRAIT DE L'ARRETE PREFECTORAL
N° 2015-013-002)**

Article 10

« Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scie mécanique, compresseur à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et / ou d'arrosage etc. dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

Article 11

Tout possesseur d'animaux ou toute personne ayant la garde d'animaux, domestique ou non, doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour empêcher les bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Les conditions de détention des animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptés en conséquence.

« Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse ».



LES ASSOS

LA RAMPE

Quelques nouvelles de la « RAMPE »

Après quelques semaines de repos forcé, nous voici revenus, nous les acteurs, plus déterminés que jamais, à vous faire rire et passer de bons moments de partage.

Nous avons malheureusement dû reporter puis annuler nos dernières représentations de PYJAMAS POUR 6, et croyez bien que nous en sommes désolés. Heureusement que beaucoup de fidèles ont pu apprécier cette super pièce avant les déboires de santé que nous avons subis.

Aussi, nous avons repris nos répétitions « à fond les manettes », en respectant les consignes exigées et normales bien sûr.

Notre nouvelle pièce « TOUT BASCULE » devrait rentrer dans la lignée des SUPERS PIÈCES que nous avons eu le plaisir de jouer pour vous, cher public, depuis plus de 40 ans.

Je vous promets des soirées mémorables, comme vous les aimez !!

Nous reviendrons vers vous en fin d'année, afin de vous tenir informés du déroulement des nouveaux spectacles. Dorénavant, nous prévoyons notre première représentation en FEVRIER 2021.

Vous y retrouverez vos « chouchous » et vous découvrirez des petits nouveaux qui sont aussi déjantés ! On peut déjà les voir à l'œuvre dans les répétitions ! Je vous promets des moments inoubliables.

JE VOUS SOUHAITE A TOUS D'EXCELLENTE VACANCES. PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS ! NOUS SOUHAITONS VOUS RETROUVER TOUS EN FORME A LA RENTREE.

Le Président

Gérard MATHERON

LES GAIS CAUMONTAIS

Malgré ce long confinement, les gais caumontais soutiennent le port du masque pendant longtemps.

Le virus ne nous épargne pas, mais nous serons toujours là pour vous accueillir et nous retrouver joyeux et en bonne santé pour les fêtes de fin d'année.

Votre Présidente
Marie Lyse



L'ensemble de l'équipe APE tient à remercier les maires des communes de Caumont/Garonne et de Ste Marthe ainsi que l'équipe enseignante pour l'année scolaire.

Nous sommes toujours à la recherche des nouveaux volontaires pour aider pendant les manifestations. Nous sommes une équipe de parents qui rigole et surtout qui veulent voir leurs enfants s'amuser et avoir des souvenirs de leurs années de primaire, donc ce qui est encore mieux c'est qu'ils se souviennent que vous en fassiez partie.

Nous vous convions à la prochaine assemblée générale pour l'élection du nouveau bureau pour encore plus de nouveautés et d'idées.

À très vite.

L'équipe APE.

La dynamique Caumontaise

Quelques nouvelles de notre association.

Nous avons subi cette crise sanitaire très difficile à vivre, pour tout le monde.

Depuis fin juin nous avons repris nos séances de gym le mardi à 19h à l'extérieur, de façon à bien respecter les mesures de distanciation.

La rentrée se fera si tout va bien début septembre date à confirmer.

La marche a repris fin juin rendez-vous tous les vendredis matin à 9h salle des fêtes.

Bonne vacances à tous

Restez prudents

La Présidente

MANIFESTATIONS A VENIR

20 septembre 2020

Rassemblement de
véhicules anciens organisé
par C&H.

Sous toutes réserves
suivant les consignes
concernant la pandémie.



MOJITO SANS ALCOOL

Ingrédients :

- Menthe fraîche 12 feuilles
- Citrons verts 2
- Sirop d'agave 1 cuillère à soupe
- Eau gazeuse 35 cl
- Glaçons et glace pilée

Préparation de la recette :

1. Disposez les feuilles de menthe lavées et séchées au fond des verres.
2. Ajoutez le jus de citron vert, le sirop d'agave et la glace pilée dans chaque verre. Versez l'eau gazeuse par-dessus.
3. Mettez quelques tranches de citron et des glaçons dans chaque verre. Servez aussitôt.

Caumontsurgaronne

Pour clore ce 42^{ème} numéro du Petit Caumontais :

Il nous est primordial de dynamiser notre commune et cela passe avant tout par l'accès à l'information et à la diversification de celle-ci.

Aujourd'hui, de nouveaux modes de communication s'imposent et pour que l'information soit plus facilement accessible :

Nous vous invitons donc à suivre l'actualité de notre commune sur les réseaux sociaux grâce notre page Facebook : <https://www.facebook.com/caumontsurgaronne>.

Cette page viendra compléter l'offre déjà présente avec le Petit Caumontais et le site Internet.

Avec un smartphone, une tablette ou encore un ordinateur, vous pourrez suivre toute l'actualité de Caumont-sur-Garonne.

Abonnez-vous dès maintenant ! Et partagez la page auprès de tous vos proches afin de la faire connaître au plus grand nombre.

Pour y accéder, connectez-vous à Facebook et recherchez @caumontsurgaronne



Rechercher sur Facebook



 **Caumont-sur-Garonne**
@caumontsurgaronne · Mairie

[Envoyer un e-mail](#)